



COMMISSION DU PERSONNEL
DE L'OFFICE MÉDICO-PÉDAGOGIQUE
(CP-OMP)

agepes



AGEEP Association genevoise des employés des écoles professionnelles

agepes Association genevoise de parents d'élèves de l'enseignement spécialisé et des jeunes en formation

CP-OMP Commission du personnel de l'Office médico-pédagogique

FAMCO Fédération des associations de maîtres du Cycle d'orientation

FAPECO Fédération des associations de parents d'élèves du Cycle d'orientation

FAPPO Fédération des associations de parents d'élèves du postobligatoire

GAPP Groupement d'associations de parents du primaire

SPG Société pédagogique genevoise

SSP-VPO Syndicat des services publics

UCESG Union du corps enseignant secondaire genevois

L'école doit faire l'objet de tous nos efforts !
Message au Conseil d'Etat et au Grand Conseil

Nos organisations s'unissent aujourd'hui afin de défendre une école de qualité en faveur des élèves de l'enseignement obligatoire et du secondaire II, ordinaire et spécialisé. Parce que la formation des élèves et des jeunes est l'une de nos principales richesses, l'école constitue un investissement indispensable pour l'avenir de nos jeunes et de notre canton.

Or, nous constatons que le développement des infrastructures et l'encadrement des élèves sont sans cesse menacés par les coupes budgétaires. A ce titre, le budget 2016, tel qu'il est proposé par le Conseil d'Etat, conduira à une augmentation du nombre d'élèves par classe et ne permettra pas de développer l'école inclusive, responsabilité de la société et obligation constitutionnelle.

Dans l'enseignement primaire, les effectifs ont augmenté de 700 élèves à la rentrée 2015 et continueront à augmenter. Il n'est donc pas possible de supprimer des postes, d'autant plus que l'encadrement des élèves est déjà le plus faible de Suisse selon l'Office fédéral de la statistique. ***Au Cycle d'orientation***, les effectifs de classe continuent chaque année d'augmenter, rendant toujours plus difficiles les réorientations et les passerelles, pourtant votées par le peuple en 2009. ***Au secondaire II***, où le nombre total d'élèves n'a cessé de croître ces dernières années (+3'000 élèves en 6 ans), les moyens nécessaires – et prévus – pour faire baisser les effectifs dans des classes surchargées ne sont toujours pas octroyés. ***Dans l'enseignement spécialisé***, l'école le mercredi matin (votation populaire en 2012) n'est toujours pas mise en place dans certaines structures, faute de postes. Par ailleurs, le nombre insuffisant de places ***dans la formation professionnelle*** conduit beaucoup d'élèves vers l'enseignement général sans véritable projet.

En conclusion, nous, parents, enseignants, citoyens, ne pouvons comprendre que les moyens nécessaires à la réalisation des projets que nous avons votés soient remis en question. Nous demandons, au Conseil d'État, de rétablir les moyens budgétaires nécessaires au maintien d'une école de qualité et au Grand Conseil, de maintenir les moyens alloués à l'école par le Conseil d'État.

Nous espérons que notre message sera entendu et que les intérêts de nos jeunes, notre avenir commun, seront portés par l'ensemble des parlementaires et magistrats du canton.

Pour plus d'informations :

Anne Thorel Ruegsegger (GAPP) n° tél. 078 718 12 78

Laurent Vité (SPG) n° tél. 079 473 39 97

Olivier Baud (CP-OMP) n° tél. 076 371 39 70

Valérie Vienne (agepes) n° tél. 079 506 35 15

Laurence Miserez (FAPECO) n° tél. 079 870 75 91

Stéphanie Castanier (FAMCO) n° tél. 079 478 47 94

Thierry de Mallac de Vessac (AGEEP) n° tél. 076 615 51 01

Francine Betran (FAPPO) n° tél. 078 630 42 61

Jean-Pierre Martinet (UCESG) n° tél. 078 715 12 44

Albert Anor (SSP) n° tél. 076 764 80 12